

**Nombre de membres****Séance du mardi 23 juin 2015****en exercice:** 15

L'an deux mille quinze et le vingt trois juin l'assemblée régulièrement convoqué le 12 juin 2015, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard LAURAIN (Maire)

**Présents :** 13**Sont présents:** Gérard LAURAIN, Alain PETITBON, Daniel BOUCHER, Laurent DEN HAERINCK, Mireille LE MESLE, Gabrielle LABBE, Sophie DELHÔME, Patrick ANGOULEVANT, Annaïck DODEMAN, Jean Pierre LIZEE, Joëlle DECLERCQ, Hervé OUDOUX, Gérard GHEKIERE**Votants:** 13**Représentés:****Excuses:** Bruno MALON, Jocelyne SANGLEBOEUF**Absents:****Secrétaire de séance:** Sophie DELHÔME**Objet: Subvention - DE 2015 17**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 280€ au Club du Sourire.

**Objet: Mobilier scolaire - DE 2015 18**

L'ouverture d'une 5ème classe au groupe scolaire oblige à l'achat de mobilier. Après avoir concerté les différents fournisseurs, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Manutan pour la somme de 2830.03€.

Cette dépense est financée par la Commune et inscrite au Budget Primitif, section investissements.

Une subvention sera demandée au titre de la réserve parlementaire.

**Objet: Vote de crédits supplémentaires - DE 2015 19**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61522	Entretien bâtiments	-3095.00	
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	3095.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2184	Mobilier	2000.00	
2313	Constructions	-2000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PISEUX, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Aménagement pépinière

Après exposé et discussion sur l'aménagement de la pépinière et notamment la création de lots à bâtir, de nouveaux plans précis et des estimations des coûts des infrastructures seront demandées.

Objet: Permis de construire Lenfant:

Mr le Maire informe le Conseil qu'une demande en annulation a été faite par Mme Houet pour le permis de construire délivré à Mr Lenfant pour l'implantation d'un hangar de stockage au silo.